

## Choisir la licence et le master pour être juriste d'entreprise

Par **ElodieBo**, le **07/11/2016** à **19:20**

Bonjour,

J'ai pour projet professionnel de devenir juriste d'entreprise avec comme possibilité de travailler à l'international voir même vivre à l'étranger.

L'université de Tours propose une licence droit-langues ou une licence droit (L3 privé ou public).

J'aimerais savoir laquelle des deux licences et quel master serait le plus adéquat pour pouvoir réaliser mon projet.

Je vous remercie

Par **Yn**, le **08/11/2016** à **11:52**

Travailler à l'étranger, c'est statistiquement très rare en droit.

- Le plus fréquent est le droit des affaires, tournés vers l'international, le contentieux, l'arbitrage, etc. [s]Très sélectif[s], et la majorité du temps les diplômés de ces parcours travaillent en anglais mais ne vivent pas à l'étranger. Il y a bien sûr des exceptions, mais c'est extrêmement particulier et on parle bien d'exceptions.

- La fonction publique européenne, également très sélective, offre ces opportunités, bosser à la Commission, dans des services concentrés, par exemple l'office pour les marques qui est basé en Espagne, etc.

- Après, le mieux est de vivre à l'étranger et de suivre un cursus complet à l'étranger, mais c'est un changement radical qui suppose de l'argent, une parfaite maîtrise de la langue, etc.

Donc, pour la licence, une licence générale en droit suffit, puis une orientation vers le droit des affaires et viser les M2 les plus sélectifs [s]pourrait[s] conduire à l'international, même s'il est beaucoup plus probable de que tu bosses en France, éventuellement en anglais (ou autres langues pratiquées dans le monde).